



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 8 avril 2016

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, CRETIN Philippe, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : CATTELAN Maurice, donne procuration à ROSSI Philippe.

Désignation du secrétaire de séance : BOIS Stephan.

Monsieur le Maire demande l'ajout d' 1 point à l'ordre du jour :

- Lancement d'une consultation pour l'assurance des risques statutaires par le CDG.

Vote : 15 pour

1- Approbation du compte rendu du 16/03//2016

Aucune remarque n'est apportée.

Vote : 15 pour

2- Programme local de l'habitat – prévisions et orientations

Présentation et explications du diagnostic et des orientations du programme d'actions PLH 2016-2022, sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne.

L'objectif du PLH est de mettre en œuvre les moyens, les financements pour le foncier, le logement, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat.

Il faut renforcer l'attractivité résidentielle à long terme pour gagner en habitants, en créant des logements et en rénovant les logements vacants.

Il est nécessaire de retrouver une croissance démographique en lien avec l'économie locale et les atouts touristiques du territoire.

L'avis de chaque commune est demandé afin de pouvoir mener à bien ce programme et bénéficier des aides correspondantes.

Vote : 15 pour

3- Approbation de compte de gestion et du compte administratif 2015.

Philippe CRETIN apporte les explications et les différents mécanismes des finances communales.

Le compte administratif est la comptabilité de la commune et le compte de gestion celle de la Trésorerie. Ils doivent être identiques.

M 14 (budget communal)

Fonctionnement dépenses : 919 510.75 €

Fonctionnement recettes : 1 148 755.84 €

Résultat excédentaire 229 245.09 €

Investissement dépenses : 625 581.44 €

Investissement recettes : 483 478.18 €

Résultat déficitaire - 142 103.26 €

Excédent 2014 64 109.58 €

Résultat global déficit - 77 993.68 €

M 49 (budget eau)

Exploitation dépenses : 97 972.51 €

Exploitation recettes : 151 596.59 €

Résultat excédentaire 53 624.08 €

Investissement dépenses	: 21 794.76 €
Investissement recettes	: <u>51 838.91 €</u>
Résultat excédentaire	30 044.15 €
Déficit 2014	<u>- 2 279.22 €</u>
Résultat global excédent	27 764.93 €

Vote des comptes de gestion

Vote : 15 pour

Vote des CA le Maire se retire.

Hélène BOIS, doyenne, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

Vote : 13 pour

4 - Affectation des résultats 2015

Au BP 2016 M 14

229 245.09 € au c/ 1068 recettes d'investissement

77 993.68 € au c/ 001 dépenses d'investissement

Au BP 2016 M 49

53 624.08 € au c/ 002 recettes d'exploitation

27 764.93 € au c/ 001 recettes d'investissement

Vote : 15 pour

5 - Budgets primitifs 2016

Philippe CRETIN donne les informations sur le contexte 2016 et sur la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit. Pour 2016, les recettes sont plus importantes, en raison de l'achat par l'Etat des parcelles impactées par le Lyon Turin. Le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) augmente de 36 % 79000 € attendus au lieu de 57439 € en 2015.

Les dépenses de fonctionnement sont stables hormis les dépenses pour les prestations des repas à la cantine en nette progression. Le prix du repas fourni par le Foyer des Jeunes Travailleurs est de 6.20 €. L'instruction des dossiers d'urbanisme est désormais payant.

Les charges de personnel évoluent peu.

Par contre, les assurances sont en baisse suite à la renégociation.

A noter que le transport va devenir une compétence intercommunale dès 2018, voire 2017.

En investissement, poursuite des travaux de la place des Anciens Combattants, et les travaux Mairie, salle des fêtes et église pour la mise en accessibilité. Des travaux également avec l'aménagement de la cour de l'école, le remplacement de jeux à l'espace Antoine Borile, l'achat d'un engin pour le déneigement et achat de terrains pour le futur pôle culturel pour lequel le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé. Les offres sont à remettre avant le 29 avril. A ce jour, 66 dossiers ont été retirés.

M 14

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 210 007 €

Investissement dépenses et recettes : 1 412 127 €

Vote : 15 pour

M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 151 089 €

Investissement dépenses et recettes : 63 254 €

Vote : 15 pour

La consommation de l'achat d'eau de St Colomban a doublé en 2015, suite à une fuite d'eau.

Monsieur le Maire remercie Philippe pour son travail ainsi que tous les membres de la commission des finances et Joëlle, secrétaire de Mairie.

6- Lancement d'une consultation pour l'assurance des risques statutaires

Le Centre de Gestion se propose de mettre en œuvre une démarche mutualisée pour la souscription d'un contrat d'assurance groupe destiné à couvrir les risques statutaires du personnel.

L'objectif est d'obtenir des taux plus compétitifs auprès des compagnies d'assurance, grâce à la mutualisation.

Adhésion possible à ce contrat d'assurance groupe, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Un état statistique est à joindre complété. Au terme de la consultation, la commune pourra si elle le désire, signer le formulaire d'adhésion au contrat. Ce n'est pas un engagement, ni une obligation.

Vote : 15 pour

7- Compte rendu des commissions :

Travaux : Georges RICCIO

- Les travaux de la place ont repris le 4 avril. Le monument occupe désormais sa nouvelle place. Reste les aménagements à réaliser, et son nettoyage.
- Fuite d'eau : il remercie l'ensemble du personnel communal pour son implication et ses contrôles qui ont permis de localiser et de mettre un terme à cette fuite, qui durait depuis plusieurs mois.
- Curage du Rieubel : 3 entreprises ont été consultées.
- Portail de l'école : 4 entreprises consultées.

Communication : Hélène BOIS

L'information spécial jeunes (Temps d'Activités Périscolaires, cantine, aménagement cour de l'école, les coûts), sera communiquée dès la rentrée.

La vente de gâteaux par la com' jeunes lors de la chasse aux œufs a été un succès.

10- Questions diverses

- Remerciements de RONQUETTE Jean-Louis et Loredane pour la subvention accordée pour la sortie scolaire de leur fils.
- Contrat saisonnier espace verts : l'agent saisonnier depuis 2 ans ne sera pas renouvelé cette année, le Maire propose de faire appel à un autoentrepreneur qualifié dans l'environnement, qui dirigera et formera les employés.
Le contrat de Jonathan, en fonction sur le poste en accroissement d'activité sera reconduit.
Accord du Conseil.
- La salle polyvalente va être rénovée. Tous les rideaux vont être remplacés (coût 26 686.80 € TTC pose comprise), et les murs repeints. Les travaux sont prévus fin juin, début juillet.
- Toiles sur le mur extérieur de la salle polyvalente. Décision à prendre au vu des montages qui seront transmis à chacun.

La séance est levée à 20 h.45.